LA LETTRE BLEUE

n° 36
avril 2012

Le mensuel des partenaires du département

hauts-de-seine
CONSEIL GÉNÉRAL

L'assemblée départementale a voté le 30 mars son budget 2012.

SOMMAIRE

Le vote du budget 2012 p. 2-3

Les décisions départementales p. 4-6

Alzheimer, une plate-forme téléphonique P. 7

La voirie départementale p. 8

L'interview de Christian Dupuy P. 9

La culture dans les Hauts-de-Seine p. 10

Les actualités p. 11

Le conseil général recrute p. 12

Créer les conditions d'un retour à la croissance

Les efforts très importants de gestion qui ont été engagés et réalisés depuis plusieurs années par le conseil général nous permettent de disposer aujourd'hui de réelles marges de manœuvre et d'assumer nos priorités : la solidarité – qui représente plus de 60 % de nos dépenses – et l'investissement.

Notre collectivité doit en effet assumer au quotidien ses responsabilités dans le domaine de la solidarité et, dans le même temps, maintenir un haut niveau d'investissement, porteur d'avenir, de développement de notre territoire et créateur d'emplois. Notre situation financière n'est pas due au hasard mais bien à notre volonté et à nos choix politiques. Si notre collectivité peut disposer en 2012 d'un budget ambitieux, c'est d'abord et surtout parce que nous avons su construire un environnement financier sain et maîtriser nos dépenses de fonctionnement. C'est un peu comme pour le cholestérol : il y a la bonne dépense publique et la mauvaise, celle qui n'est pas nécessairement productive.

Alors que dans la plupart des autres Départements, l'investissement est en baisse, le conseil général des Hauts-de-Seine, lui, s'engage massivement en faveur des équipements structurants. Qu'il s'agisse de la réhabilitation des collèges, d'infrastructures routières, de tramways, d'espaces verts, d'habitat et de rénovation urbaine… nos investissements sont non seulement la clef de notre mieux-vivre mais aussi celle du retour à la croissance.

Patrick Devedjian
Président du conseil général des Hauts-de-Seine

L'AGENDA

Du 11 au 13 mai
Concerts Landowski sur le thème de l'eau

Samedi 19 mai
Nuit des musées : grand bal à la française, gratuit, au domaine de Sceaux dans le cadre de la nuit européenne des musées

Lundi 21 mai
Commission permanente à l'hôtel du Département à Nanterre

Vendredi 1er juin
Ouverture des inscriptions en ligne sur www.hauts-de-seine.net pour le Pass Hauts-de-Seine

CHIFFRE DU MOIS

1,9 milliard d'euros

C'est le budget du conseil général pour l'année 2012.

BUDGET : priorité à l'investissement

60% des crédits sont alloués à l'action sociale.

L'assemblée départementale a voté le 30 mars son budget 2012. 1,9 milliard d'euros sera consacré en priorité à renforcer la solidarité et maintenir un haut niveau d'investissement.

L'EFFORT TRÈS IMPORTANT DE GESTION QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, et qui a été souligné par la Chambre régionale des comptes en 2011, permettent au Département de disposer de réelles marges de manœuvre pour la solidarité et l'investissement. Les dépenses de fonctionnement sont ainsi maîtrisées, à hauteur de 1 415,25 M€ (-0,12 % par rapport à 2011). Un programme important d'investissement est mis en place avec 494,9 M€ de crédits. *«Dans un contexte de crise, notre volonté est de contenir les dépenses de fonctionnement et de soutenir les dépenses d'investissements. Ces investissements sont non seulement la clef de notre mieux-vivre, mais aussi celle du retour de la croissance»*, a déclaré Patrick Devedjian.

Ainsi, a été inscrite une autorisation prévisionnelle de nouvel emprunt de 227,24 M€ contre 238,4 M€ en 2011. *«L'encours de la dette était de 238 M€ au 1er janvier 2011. Il n'était plus que de 196 M€ au 31 décembre de la même année. Notre dette est saine»*, a affirmé Éric Berdoati, rapporteur du budget. Grâce à ses marges de manœuvre, le conseil général a décidé de ne pas augmenter la pression fiscale. Le taux départemental de la taxe sur le foncier bâti reste à 7,08 %. Il n'a pas augmenté depuis 2009.

60 % du budget pour la solidarité

Les crédits consacrés au secteur social s'élèvent au total à 835,42 M€, soit près de 60 % du budget départemental. L'enveloppe consacrée au handicap passe de 136,96 M€ à 153,04 M€ (+11,7 %, soit plus de 16 M€). La dotation budgétaire comprend notamment le renforcement de l'autonomie, le maintien à domicile, l'amélioration de l'offre de placement dans les établissements sociaux et médico-sociaux ou l'accompagnement de la mise en œuvre des missions de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).
L'action du conseil général se porte également sur l'hébergement avec 97,82 M€ de crédits contre 93,07 M€ en 2011. Cette évolution de +5,11 % prend en compte l'ouverture d'une nouvelle structure à caractère expérimental de trente-cinq places, portée par l'association Simon de Cyrène pour l'accueil de personnes handicapées adultes aptes à vivre en appartements individuels.
Le budget consacré aux personnes âgées se traduit par une enveloppe budgétaire égale à celle de 2011, soit 162,07 M€ avec le versement de l'allocation personnalisée d'autonomie (Apa), le financement de la carte Améthyste, les aides ménagères, l'accueil en établissement. De plus, une part importante des crédits de fonctionnement est allouée aux frais de séjour des personnes âgées les moins autonomes en établissement (100 M€ en 2012 contre 98,06 M€ en 2011).
Le conseil général poursuit également son soutien aux personnes vulnérables avec un budget de 163,30 M€. Deux actions sont ainsi financées : le programme départemental d'insertion – retour à l'emploi (PDI-RE) et l'aide au logement.
Enfin, un budget de près de 160 M€ a été voté en faveur de la prévention et de la protection de l'enfance, parallèlement à une autre enveloppe de 58 M€ en faveur de la protection maternelle et infantile et de la petite enfance dont 30 M€ pour le fonctionnement des crèches.

Transports : investissement massif

L'enveloppe consacrée aux dépenses de transports en commun et de circulations douces s'établit à 99,2 M€ (+15,35 % par rapport à 2011). 71,4 M€ sont prévus pour le développement des tramways : prolongement du T1 entre l'Île Saint-Denis et Les Courtilles-Asnières-Gennevilliers (21,45 M€), prolongement du T2 entre La Défense et le pont de Bezons (15,25 M€), et la création du T6 Châtillon-Montrouge-Vélizy (34,70 M€). Le T1 et le T2 devraient être mis en service fin 2012. Quant au T6, il circulera en 2014.
Concernant le budget lié aux infrastructures routières (voirie départementale), il augmente de +7,12 % et s'élève à 61,5 M€ en 2012. Les principales opérations se poursuivent : projet Vallée rive gauche (RD 7), requalification des RD 920 (Antony, Sceaux, Bourg-la-Reine), RD 909 et RD 11 (Bois-Colombes), construction de deux demi-diffuseurs sur l'A 86 (de Châtenay-Malabry et du Plessis-Robinson).
Le montant des crédits engagés à la préservation et l'amélioration du réseau départemental d'assainissement et à la gestion des eaux pluviales est de 24,77 M€.

Autre engagement renforcé : l'habitat et la rénovation urbaine avec une dotation de crédits qui passe de 126,2 M€ à 135,48 M€ (soit +7,35 %). Le budget dédié à l'habitat (logement) est de 100,57 M€ avec notamment la création et la réhabilitation de logements sociaux et les dispositifs d'aides à l'amélioration de l'habitat privé. Celui de la rénovation urbaine s'élève à 34,91 M€ contre 26,53 M€ en 2011. Il concerne dix projets actuellement engagés sur Antony, Asnières-sur-Seine,

1 834,4 M€

Soit le montant des recettes totales du budget 2012 voté par l'assemblée départementale. Il comprend le montant des dépenses totales de fonctionnement y compris l'ordre, la dette, le FNGIR et l'autofinancement.

835,42 M€

Ce sont les crédits destinés à financer l'action sociale, première des responsabilités du conseil général. Ils représentent près de 60 % du budget primitif.

494,9 M€

C'est le montant consacré aux dépenses d'investissement par le Département en 2012. Il était de 484 M€ l'an passé.

Bagneux, Boulogne-Billancourt, Colombes, Gennevilliers, Nanterre, Villeneuve-la-Garenne, Nanterre-Université et Clichy-la-Garenne.

Un rythme soutenu de rénovation des collèges

Une enveloppe de 69,14 M€ a été votée pour la réhabilitation des collèges. Le conseil général finance des opérations lourdes dont les réalisations s'échelonneront sur la période 2012-2014, un budget pluriannuel est estimé à plus de 350 M€. Pour l'année 2012, les travaux en cours concernent les rénovations des collèges Voltaire à Asnières, Charles-Gounod à Saint-Cloud, la réhabilitation et l'extension du collège Albert-Camus à Bois-Colombes, etc. 4,85 M€ sont également consacrés à la transformation des cuisines scolaires en liaison froide et aux travaux de mise aux normes de trente-trois établissements d'ici 2013.

Concernant les espaces verts, 10,26 M€ sont investis dans plusieurs grands projets de réaménagement de parcs ou d'extension/création de promenades vertes en 2012 : le parc de la Vallée-aux-Loups, le parc des Chanteraines, le parc de Sceaux, le parc Pierre-Lagravère.
Les crédits alloués aux nouvelles technologies s'élèvent à 19,03 M€. Ils couvrent deux projets : le déploiement d'un réseau Très Haut Débit sur l'ensemble du Département (13 M€ contre 7,5 M€ en 2011) et le développement de l'environnement numérique des collèges (ENC Hauts-de-Seine), +14,5 % soit 6,03 M€, dans trente-quatre établissements s'ajoutant aux trente-cinq déjà raccordés.

Culture et sport : une politique volontariste

Parmi les autres dépenses de fonctionnement, 12,8 M€ sont dédiés à la politique culturelle. La part consacrée à la musique et à la danse s'élève à 4,52 M€ avec notamment des actions en direction des conservatoires, les subventions accordées à la Maîtrise des Hauts-de-Seine, aux festivals Chorus, La Défense Jazz festival ou encore La Défense Tours Circus (festival des arts de la rue à La Défense). 4,1 M€ sont attribués aux théâtres et 1,46 M€ aux musées. Par ailleurs, le Département poursuit son projet de la Vallée de la culture avec la réalisation de deux constructions : la cité musicale sur la pointe aval de l'île Seguin et la rénovation du site Albert-Kahn. Le domaine de la jeunesse et du sport a reçu une enveloppe de 10,3 M€ dont 1,65 M€ alloués au dispositif départemental Vacan'Sports, 0,7 M€ aux actions sportives scolaires, 0,2 M€ aux actions spécifiques dans le domaine du handicap, 4,1 M€ aux associations sportives et 2,4 M€ aux équipements et infrastructures sportives.

Éric Berdoati

Groupe Majorité départementale (UMP)

UN INVESTISSEMENT PORTEUR DE CROISSANCE ET DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉES

Grâce aux efforts de gestion qui sont les nôtres depuis des années, nous pouvons continuer à être actifs et créatifs et ce, malgré la crise qui touche l'ensemble des pays. Nous pouvons continuer à être aux côtés des personnes les plus en difficulté, qu'elles soient confrontées à des difficultés matérielles ou physiques. Nous pouvons continuer à mener nos actions dans de nombreux autres domaines, au service de tous. Ce n'est pas le cas de Départements qui jusqu'ici avaient fait le choix d'un endettement sans cesse croissant et qui aujourd'hui ne sont plus capables de la moindre initiative !

Denis Larghero

Groupe Majorité départementale (Nouveau Centre)

SOLIDARITÉ ET INVESTISSEMENT SANS AUGMENTATION D'IMPÔTS !

Conscient des difficultés traversées par les Alto-Séquanais, le Département n'augmentera pas les impôts cette année encore. Pour autant, il sera l'un des seuls en France à augmenter ses efforts en matière de solidarité et à maintenir ses investissements, source d'emploi et d'activité pour ses entreprises et ses habitants. À l'inverse d'une opposition qui réclame chaque année plus d'endettement, nous offrons plus de services et d'équipements. Vous avez raison de faire confiance à la majorité, et elle vous le rend bien !

Gilles Catoire

Groupe PS, Europe Écologie, Les Verts
www.ps92.com

LE DÉPARTEMENT DOIT TRADUIRE DANS SON BUDGET LES CHIFFRES ANNONCÉS PAR L'ÉTAT POUR LE LOGEMENT !

Le logement est la priorité des Franciliens. Pourtant le conseil général, qui prend en charge l'aide à la pierre, manque de volonté politique en ne mettant pas les moyens nécessaires, et pas uniquement dans les villes qui font déjà le plus d'efforts pour le logement social, la lutte contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil, tout en favorisant l'accession à la propriété. Ce décalage entre les annonces de l'État et la lenteur du financement des projets est un frein pour la Métropole.

Patrick Jarry

Groupe communiste et citoyen
www.groupe-communiste92.org

LA MAJORITÉ UMP LAISSE LES CITOYENS SEULS FACE À LA CRISE

Cette année, rien ne changera. Le conseil général continue de baisser un grand nombre d'actions sociales dans le budget 2012, au nom de la sacro-sainte « maîtrise des dépenses » alors que le Département a les moyens d'une politique plus solidaire. On enregistre : la baisse de 10 M€ pour l'accueil des enfants en grande difficulté ; la baisse de 24 % du budget culture ; la diminution de 16 % du budget jeunesse qui n'est définitivement pas une priorité de la droite ; mais l'augmentation à 9,27 M€ destinés à l'entretien du quartier d'affaires de La Défense payés par tous les Alto-Séquanais. L'étendard de la solidarité est dressé mais contredit par la réalité des chiffres.

RETROUVEZ LE TEXTE DES RAPPORTS SUR WWW.HAUTS-DE-SEINE.NET

La Lettre bleue publie, dans chacun de ses numéros, l'ensemble des rapports votés en commission permanente et en séance publique le mois écoulé. Ils sont en consultation sur le site internet du conseil général à l'adresse suivante : www.hauts-de-seine.net/rapports

Pour lire un rapport, il suffit d'inscrire son numéro dans le cadre du moteur de recherche qui s'affiche.

Tous les rapports - à l'exclusion de ceux qui font état de noms propres - sont mis en ligne environ une semaine après leur vote, en fonction de l'accusé de réception de la préfecture.

Vous pouvez également accéder à la rubrique depuis la page d'accueil du site. Il suffit de cliquer à droite sur la rubrique « Institution » puis « Assemblée départementale » et enfin « Les délibérations ».

SÉANCE PUBLIQUE 12.03.12

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

12.115 Information sur les marchés à procédure adaptée attribués au mois de décembre 2011 conformément à l'article L.3221-11 du code général des collectivités territoriales.
12.116 Règlements amiables de sinistres survenus sur le quai Marcel-Dassault à Saint-Cloud et sur l'avenue du Général-de-Gaulle à Clamart.
12.117 Prestations de traiteur, événements, réceptions, pour le compte du Département des Hauts-de-Seine.
12.118 Prestations de traiteur, évènements, métiers, pour le compte du Département des Hauts-de-Seine.
12.144 Autorisation de signature de l'avenant n°1 au marché n°08516 relatif au lot n°4 : portage sur sites du magazine L'@beille.
12.147 Réalisation et fourniture de supports d'imprimés (communication/information) pour le compte du Département des Hauts-de-Seine.
12.148 Fourniture d'ouvrages français et étrangers sur tous supports pour les besoins des services départementaux.
12.145 Autorisation de signer le marché de services d'assurance dommages ouvrage et complémentaire de groupe relatif à l'opération d'extension/réhabilitation du collège et la construction d'une restauration en liaison froide de la cité scolaire Albert-Camus à Bois-Colombes.

HABITAT

12.110 Aide à l'adaptation de l'habitat pour les nouveaux bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie à domicile – Attribution de deux concours financiers.
12.146 Attribution des aides à l'amélioration de l'habitat privé.
12.111 Attribution d'un concours financier pour l'acquisition en VEFA de 36 logements étudiants – Nanterre.
12.112 Attribution d'un concours financier pour l'acquisition en VEFA de 13 logements sociaux – Colombes.
12.113 Attribution de concours financiers pour l'acquisition en VEFA de 29 logements sociaux – Issy-les-Moulineaux.
12.114 Attribution d'un concours financier pour la réhabilitation de 42 logements sociaux - Boulogne-Billancourt.

POLITIQUE DE LA VILLE

12.122 Rénovation urbaine – Attribution d'une subvention d'investissement à Colombes Habitat Public pour la réhabilitation du centre commercial des Grèves dans le cadre du projet de rénovation urbaine de Colombes.
12.125 Rénovation urbaine – Asnières-sur-Seine – Attribution d'un concours financier à l'OPDH 92 pour la construction de 28 logements sociaux.
12.141 Rénovation urbaine – Commune de Villeneuve-la-Garenne – Approbation de l'avenant local n°3 à la convention de rénovation urbaine des quartiers Sud.

TRANSPORTS - CIRCULATION - VOIRIE

12.106 Route Départementale 7 – Vallée Rive Gauche – Acquisition de deux emprises 5 à 11, route de Vaugirard à Meudon.
12.109 Avenant n°1 à la convention de financement portant sur les acquisitions foncières nécessaires à la réalisation des demi-diffuseurs complémentaires de la RN 385 au niveau de la RD 63 à Châtenay-Malabry et au niveau de la RD 986 au Plessis-Robinson.
12.126 Autorisation de signer l'avenant n°1 de transfert au marché n°08.483 relatif aux travaux de signalisation directionnelle, d'entretien et de remise en état des portiques et potences.
12.132 Autorisation de signer l'avenant n°1 de transfert au marché n°08.458 relatif au prolongement de la ligne de tramway T1 entre Saint-Denis et Asnières-Gennevilliers – Lot n°1 : voirie et réseaux divers – section ouest.
12.133 Autorisation de signer l'avenant n°1 à la convention d'organisation de la maîtrise d'ouvrage relative au prolongement du tramway T2 entre La Défense et Bezons.

CULTURE - ANIMATIONS CULTURELLES

12.100 Destruction de documents de la boutique de la maison de Chateaubriand.
12.103 Autorisation de signer le marché de traitement des archives des services du Département des Hauts-de-Seine, archives conservées au 6e sous-sol de l'hôtel du Département.
12.137 Autorisation de signer les marchés relatifs à la réalisation de prestations de numérisation des collections de la direction des Archives départementales.
12.138 Modification de la délibération n°11.426 CP autorisant la signature des marchés relatifs aux prestations techniques pour la réalisation de La Défense Jazz festival 2012-2015.
12.102 Approbation des contrats de licence n°1 et 2 sur la réutilisation des informations publiques conclus du 1er novembre au 31 décembre 2011.
12.104 Approbation du contrat de licence n°6 à conclure avec le Centre des monuments nationaux pour la réutilisation, dans une monographie sur l'architecte André Wogenscky, de deux images numériques conservées aux Archives départementales des Hauts-de-Seine.
12.101 Contrat de cession de droits avec le photographe Pierre Reinhard relatif à l'exposition sur la Mongolie contemporaine programmée dans les jardins du musée Albert-Kahn.
12.143 Missions « Résidence danse » 2011/2012.

AFFAIRES SCOLAIRES CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

12.107 Convention de mise à disposition hors temps scolaire du gymnase départemental affecté au collège André Maurois à Neuilly-sur-Seine au profit de la commune de Neuilly-sur-Seine.
12.127 Attribution des logements par emploi dans des établissements publics locaux d'enseignement à compétence départementale..
12.128 Attribution de subventions d'équilibre pour les services de restauration de collèges à gestion départementale.
12.129 Dotations complémentaires aux dotations de fonctionnement des collèges publics pour l'année 2012.
12.130 Subventions complémentaires pour le chauffage aux collèges publics.
12.131 Subventions exceptionnelles ou complémentaires aux collèges publics.

FINANCES

12.139 Demandes de remise gracieuse portant sur la majoration et les intérêts de retard de la part départementale des taxes d'urbanisme.

PATRIMOINE

12.119 Autorisation de procéder à la réforme et la vente de véhicules aux enchères publiques et à des professionnels.
12.120 Désaffection de l'usage d'enseignement secondaire du parc et des locaux de Bussières à Meudon et Sèvres.
12.121 Vente à la commune de Nanterre de l'immeuble situé 3 avenue du Maréchal-Joffre à Nanterre.
12.123 Autorisation de signer le marché relatif à la réalisation d'études de relevés et prestations topographiques concernant les bâtiments et sites du Département.
12.134 Autorisation de signer le marché de travaux d'électricité courants forts et courants faibles dans les bâtiments centraux du Département des Hauts-de-Seine.
12.135 Autorisation de signer l'avenant n°1 au marché n°11-884 pour la conduite et la maintenance des installations de chauffage, la ventilation, la climatisation, le désenfumage, la régulation et la supervision des bâtiments centraux à Nanterre..

EAU ET ASSAINISSEMENT

12.99 Convention relative à la gestion coordonnée des réseaux communaux et départementaux d'assainissement sur le territoire de Villeneuve-la-Garenne.

NOUVELLES TECHNOLOGIES
12.108 Autorisation de signer le marché relatif à la maintenance des solutions complètes de sécurité des systèmes d'information du Département des Hauts-de-Seine.
12.136 Autorisation de signer deux protocoles transactionnels avec SFR et France Télécom à la suite de l'exécution de prestations de téléphonie fixe.

TRÈS HAUT DÉBIT
12.124 Conventions de mise à disposition de locaux techniques affectés à certains collèges pour le réseau THD Seine.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
12.105 Convention de partenariat avec la direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Île-de-France, unité territoriale des Hauts-de-Seine en vue d'échanger des données localisées.
12.142 Remise en gestion des terrains acquis par le Département sur le vallon des Gallicourts à la ville de Rueil-Malmaison.

RELATIONS INTERNATIONALES
12.140 Avenants aux conventions des 10 février 2010 et 2 septembre 2011 concernant la mise en œuvre du programme de développement agropastoral dans la région du Tavouch (Arménie).

SÉANCE PUBLIQUE 30.03.12

Rapport 12.70 : vote des taux et tarif de la fiscalité à adopter en 2012.

SPORTS ET JEUNESSE
12.25 Actions de formation.
12.45 Haut niveau et formation des jeunes.
12.26 Infrastructures sportives.
12.27 Manifestations sportives du Département.
12.36 Actions sportives scolaires.
12.40 Handisport et sport adapté.
12.39 Animations et loisirs pour la jeunesse et la famille.
12.28 Subventions d'investissement sur critères des secteurs sport et socio-éducatif.
12.57 Adoption de critères pour les subventions sur enveloppes attribuées aux associations jeunesse éducation populaire et scoutisme.

AFFAIRES SOCIALES ET FAMILLE
INSERTION PAR LE SOCIAL
AIDE SOCIALE À L'ENFANCE
PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE
12.24 Subvention d'investissement pour la construction d'un établissement petite enfance.
12.29 Association Ifac 92 – Subvention 2012 pour ses actions de formation et de conseil aux métiers du secteur social et médicosocial.
12.30 Subvention Institut des Hauts-de-Seine – Année 2012.

INSERTION PAR LE SOCIAL ET PAR L'ÉCONOMIE
12.63 Programme départemental d'insertion et de retour à l'emploi – PDI-RE année 2012.

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
12.67 Action en faveur de l'économie sociale et solidaire dans les Hauts-de-Seine.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
12.64 Budget 2012 - Développement économique et attractivité.

RELATIONS INTERNATIONALES
12.65 Budget 2012 – Actions de solidarité internationale.

TRANSPORTS - CIRCULATION - VOIRIE
12.31 Bilan 2011 et projets départementaux en 2012 dans le domaine de la voirie.
12.43 Politique départementale en matière de transports – Bilan 2011 et perspectives pour l'année 2012.
12.48 Mise en service du Pam 92 – Bilan 2011 et perspectives 2012.

EAU - ASSAINISSEMENT
12.66 Bilan 2011 et projets du Département en 2012 dans le domaine de l'eau.

HABITAT
12.72 Action du Département dans le domaine de l'habitat – Bilan 2011 et orientations 2012.

POLITIQUE DE LA VILLE
12.54 Budget 2012 – Mission politique de la ville.
12.69 Approbation du Budget 2012 de la mission rénovation urbaine.

DÉVELOPPEMENT DURABLE
12.44 Bilan 2011 et projets du Département en 2012 dans le domaine de l'environnement et du développement durable.

PATRIMOINE
PROMENADES BLEUES ET VERTES
12.58 Travaux d'investissement 2012 dans les bâtiments départementaux.
12.32 Bilan 2011 et projets du Département en 2012 dans le domaine des parcs et jardins.
12.37 Bilan 2011 et projets du Département en 2012 dans le domaine des promenades vertes et de la promenade bleue.
12.19 Bilan des acquisitions et des cessions réalisées par le Département des Hauts-de-Seine en 2011.
12.74 Protocole relatif à la valorisation du site de la « Caserne Sully » à Saint-Cloud.
12.18 Compte rendu sur la conclusion et la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans, du 1er décembre 2011 au 31 décembre 2011, conformément à l'article L.3211-2 du Code général des collectivités territoriales.

SÉCURITÉ PUBLIQUE
12.56 Budget 2012 de la mission prévention sécurité et critères de financement du programme d'appui aux politiques locales de prévention de la délinquance.
12.55 Convention relative au réseau d'aide aux victimes d'infractions pénales – Assistance victimes 92.

CULTURE - ANIMATIONS CULTURELLES
12.20 Subvention de fonctionnement 2012 à l'association la Maîtrise des Hauts-de-Seine – Avenant n°1 à la convention d'objectifs et avenant n°1 à la convention d'occupation des locaux.
12.21 Attribution de subventions d'investissement sur critères.
12.35 Subvention de fonctionnement à l'association Erda-Accentus au titre de l'année 2012 et convention d'objectifs.

AFFAIRES SCOLAIRES
CONSTRUCTIONS SCOLAIRES
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
12.51 Politique éducative départementale 2012/2013.
12.68 Dépenses d'investissement dans les bâtiments d'enseignement du Département des Hauts-de-Seine pour 2012.
12.38 Subventions départementales d'investissement sur critères secteur éducation.
12.53 Appui à la scolarisation des élèves handicapés pour l'année 2012.
12.52 Convention d'objectifs entre le Département et le Centre régional de documentation pédagogique de l'académie de Versailles (CRDP) pour l'année 2012.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
12.22 Subvention à l'association pour le développement de l'alternance dans l'enseignement supérieur 2012.
12.34 Convention entre le Département et l'université Paris - Dauphine pour l'année universitaire 2011/2012.
12.50 Subventions à l'association Léonard-de-Vinci pour l'année 2012.

PERSONNEL
12.61 Tableau des effectifs budgétaires pour l'année 2012.
12.62 Mise en œuvre d'un système électronique de comptabilisation du temps de travail pour les agents en fonction dans les musées départementaux et à la direction des archives départementales.
12.60 Modification du régime indemnitaire du cadre d'emplois des techniciens et des grades d'ingénieur et ingénieur principal du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux.
12.17 Modalités d'organisation des astreintes à la Ferme des Chanteraines.
12.59 Association des œuvres sociales du Département des Hauts-de-Seine – Subvention 2012.
12.16 Demande de subvention pour le Football Club 92 pour l'année 2012.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE
12.42 Compte rendu des actions en justice intentées au nom ou contre le Département du 1er décembre au 31 décembre 2011 conformément à l'article L.3221-10-1 du Code général des collectivités territoriales.
12.46 Compte rendu sur les marchés à procédure adaptée attribués aux mois de novembre et décembre 2011 conformément à l'article L.3221-11 du Code général des collectivités territoriales.

SUBVENTIONS
12.71 Subventions départementales de fonctionnement allouées sur enveloppes.

FINANCES
12.23 Placement de fonds – Gestion 2011.
12.49 Délégation de pouvoir donnée au président du conseil général pour réaliser les opérations de couverture et l'aménagement de la dette existante.
12.41 Compte rendu sur les décisions d'acceptation des donations au nom et pour le compte du Département des Hauts-de-Seine du 1er avril 2011 au 31 décembre 2011 conformément à l'article L.3211 § 9 du Code général des collectivités territoriales.

Vote du budget
12.73 Budget primitif 2012.

Vote des budgets annexes
12.33 Budget primitif pour l'exercice 2012 des établissements à prix de journée dotés d'un budget annexe.
12.47 Budget primitif pour l'exercice 2012 du service départemental d'assainissement.

SYNTHÈSE DES RAPPORTS DE LA SÉANCE PUBLIQUE DU 12 MARS 2012

Administration générale

Cité scolaire Albert-Camus à Bois-Colombes : la réalisation de prestations de services d'assurance dommages-ouvrage des travaux est estimé à 512 000 € TTC. Le collège de cette cité scolaire va bénéficier d'une extension-réhabilitation, et une restauration en liaison froide sera construite. Le marché est estimé à 22 372 604 € TTC.

Habitat

Aide à l'adaptation de l'habitat pour les nouveaux bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile : 4 713 € alloués et répartis en deux subventions.

Politique de la ville

Rénovation urbaine d'Asnières-sur-Seine : 1 009 888 € accordé à l'Office public départemental de l'habitat des Hauts-de-Seine pour financer la construction de 28 logements sociaux financés en PLUS-CD situés dans le « Secteur Redoute Sud », avenue de la Redoute.

Transports - Circulation - Voirie

Convention d'organisation de la maîtrise d'ouvrage relative au prolongement du tramway T2 entre La Défense et Bezons. Les élus approuvent l'avenant n° 1 à la convention d'organisation de la maîtrise d'ouvrage conclue avec le Département du Val-d'Oise et la RATP relative au prolongement du tramway T2 entre La Défense et Bezons précisant les modalités de remboursement des dépenses communes entre les trois maîtres d'ouvrage.

Culture - Animations culturelles

Prestations de numérisation des collections de la direction des Archives et des musées départementaux : la commission permanente décide du recours à la procédure d'appel d'offres ouvert..

Affaires scolaires - Constructions scolaires

Service de restauration au collège Édouard-Manet à Villeneuve-la-Garenne : 13 711 € alloués. Il s'agit d'atténuer le prix des repas pour les familles les plus modestes. Elles peuvent bénéficier d'un taux de réduction pouvant aller jusqu'à 85 % du prix du repas
Subventions aux collèges : 50 557,07 € alloués répartis entre 22 collèges.
Subventions complémentaires pour les frais de chauffage dans les collèges : 8 910,18 € alloués répartis entre deux collèges..

Eau et assainissement

Gestion coordonnée des réseaux communaux et départementaux d'assainissement sur le territoire de Villeneuve-la-Garenne. Les élus approuvent la passation d'une convention entre le Département des Hauts-de-Seine et la commune de Villeneuve-la-Garenne relative à la gestion coordonnée des réseaux communaux et départementaux d'assainissement.

Aménagement du territoire

Remise en gestion des terrains sur le vallon des Gallicourts à la ville de Rueil-Malmaison. Dans le cadre du schéma départemental des espaces naturels sensibles, les élus approuvent la mise à disposition à titre gratuit, pour une durée de 10 ans, renouvelable expressément pour une durée de 5 ans, de terrains situés dans le vallon des Gallicourts à Rueil-Malmaison au profit de la commune de Rueil-Malmaison.

Relations internationales

Avenants aux conventions relatives à la mise en œuvre du programme de développement agropastoral dans la région du Tavouch (Arménie). Les élus autorisent le Fonds Arménien de France de reverser à la Fondation HimnaTavush tout ou partie de la subvention départementale dans le cadre de la mise en œuvre des phases 2 et 3 du programme de développement agropastoral dans la région du Tavouch en Arménie, en partenariat avec le Fonds Arménien de France et la Fondation HimnaTavush.

LES RAPPORTS VOTÉS LORS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 10 AVRIL ET DU 21 MAI SERONT PUBLIÉS DANS LA LETTRE BLEUE DE JUIN

RETROUVEZ LE TEXTE DES RAPPORTS SUR www.hauts-de-seine.net/rapports

20 000

Personnes sont atteintes de la maladie d'Alzheimer dans le département des Hauts-de-Seine. La progression est de 4 000 cas nouveaux chaque année.

À partir de 85 ans

Une femme sur quatre et un homme sur cinq sont touchés par la maladie.

Info Alzheimer Hauts-de-Seine 01 41 20 29 99 24h/24 - 7 jours/7

Dans le cadre du plan national Alzheimer, le conseil général a été choisi pour expérimenter pendant six mois une plateforme téléphonique unique en France qui vise à être étendue au niveau national.

Le 3 avril, le Département et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) ont mis en place un service permanent d'assistance téléphonique et d'orientation à l'échelle des Hauts-de-Seine intégrant l'ensemble des structures de soins et de services existants. Info Alzheimer Hauts-de-Seine est destiné aux personnes malades résidant dans le département, à leurs proches et aux professionnels les prenant en charge. L'équipe de télé-conseillers répond 24h/24 et 7 jours/7 aux demandes reçues via le 01 41 20 29 29 (prix d'un appel local). En fonction de la nature de celles-ci, elle les dirige vers les services concernés. Elle peut renvoyer sur le dispositif national mis en place par France Alzheimer pour tout soutien ou écoute. S'il s'agit d'une urgence, elle transfère l'appel aux structures habilitées à la prendre en charge.

Pour tout renseignement ou conseil, l'équipe envoie les demandes aux services des centres locaux d'information et de coordination (Clic), des coordinations gérontologiques ou le cas échéant, des maisons pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer (MAIA) pour une prise en charge adaptée.

Ce dispositif sera évalué à l'issue de l'expérimentation au mois de septembre. Elle consistera en une analyse du nombre d'appels reçus, de leur origine (malade, famille, professionnels), du type de demande et du mode de réponse donné. Cette évaluation sera complétée par la mesure d'un indice de satisfaction des différentes catégories de personnes ayant fait appel à ce service téléphonique. Le conseil général s'est engagé à regrouper et à renforcer ses actions en faveur des malades d'Alzheimer au travers de son plan départemental et de sa rubrique interactive « Question de famille ».

« Questions de famille »

Ce service en ligne lancé en septembre 2011 propose des sujets de société reliés à l'action sociale du Département. Le site s'ouvre sur trois grands thèmes successifs : la maladie d'Alzheimer, la crise d'adolescence et le sommeil de l'enfant. Y sont proposées des interviews de professionnels (le professeur Dubois pour Alzheimer) qui répondent à une question précise. Déjà quinze vidéos de plus d'une minute exposent les grandes interrogations que sont les causes de la maladie, comment elle se manifeste, son évolution, les traitements, les établissements d'accueil...

Une foire aux questions et des dossiers thématiques viennent enrichir le site en ligne. Petit plus : la possibilité de poser sa propre question à laquelle répondront les professionnels du conseil général sous les 48 h.

Un accompagnement spécifique

Le conseil général va expérimenter la mise en place d'une équipe itinérante spécialisée dans l'accompagnement des malades et de leur famille en partenariat avec l'association France Alzheimer 92. Cette équipe organisera des ateliers dans des accueils de jour (vingt-deux structures dans les Hauts-de-Seine proposant 180 places).

Il s'agit de proposer un accompagnement spécifique et de nouvelles activités aux malades.

Tous les renseignements sur
www.hauts-de-seine.net/solidarites

Voirie départementale

Les principaux travaux d'avril-mai

Travaux de prolongement de la ligne du métro 4 jusqu'à Bagneux.

Antony - Sceaux - Massy
Dans le cadre du projet d'aménagement de la RD 920, le carrefour avenue du Maréchal-Leclerc et avenue du Président-Kennedy et le carrefour avenue Raymond-Aron e avenue de la Duchesse-du-Maine sont en travaux, entraînant des restrictions de circulation.

Asnières - Bois-Colombes
Avenue d'Argenteuil (RD 909), entre le carrefour des Quatre-Routes et la place des Bourguignons, la requalification de l'axe entraîne des restrictions de circulation jusqu'en février 2013.

Bois-Colombes
Le conseil général aménage l'avenue de l'Europe (RD 11) à Bois-Colombes, du passage à niveau à l'avenue Chevreul. Jusqu'en septembre, les travaux concernent la partie située entre la rue Louis-Willaume à l'avenue Chevreul. L'avenue de l'Europe sera aménagée en boulevard urbain durable avec la création de grands trottoirs confortables et sécurisés et la continuité de la piste cyclable.

Châtenay-Malabry
Parc de la Vallée-aux-Loups-Chateaubriand : réaménagement de la rue de Chateaubriand.

Châtillon
Jusqu'en mai, le conseil général aménage en rond-point le carrefour entre l'avenue de la République (RD 63) et la rue Perrotin à Châtillon.

Châtillon - Clamart - Fontenay-aux-Roses - Clamart - Meudon
Les travaux relatifs au chantier du tramway T6 se poursuivent. Des modifications de circulation interviendront sur les voies concernées par les travaux et au débouché des voies adjacentes. Toutes les informations sur www.tramway-chatillon-viroflay.fr

Colombes
Parc Pierre-Lagravère, fin de la restructuration de l'entrée « pont de Colombes ».

Colombes - Bois-Colombes
Des travaux ont lieu pour rénover le réseau départemental d'assainissement rue Victor-Hugo jusqu'en avril.

Colombes - La Garenne-Colombes - Courbevoie
Les travaux du T2 se poursuivent.
Toutes les informations sur www.t2ladefensebezons.fr
Ces travaux entraînent des restrictions de circulation.

Courbevoie
RD 7, quai du Président-Paul-Doumer : aménagement des berges entre la rue Ficatier et le pont de Courbevoie. Restrictions et gêne ponctuelle localisée.

Gennevilliers - Villeneuve-la-Garenne
Les travaux de prolongement du T1 se poursuivent. Plus d'informations sur www.t1avancede10.fr

Issy-les-Moulineaux - Meudon
Des travaux de sécurisation du quai de la Bataille de Stalingrad (RD 7) entre la ZAC des Chartreux et la rue Camille-Desmoulins entraînent une restriction de circulation. Au niveau du carrefour Vaugirard (RD 7), l'aménagement du réseau d'assainissement (restructuration chambre à sable) entraîne des restrictions de circulation.

Nanterre
> Parc du Chemin-de-l'Île, fin des travaux d'extension du parc André-Malraux, fin des travaux de transformation de la pataugeoire en aire de jeux d'eau.
> Entre l'autoroute A 86 et la Seine : réhabilitation du collecteur nord. Gêne ponctuelle localisée.

Sèvres
Achèvement de l'aménagement de la liaison de la rue de la Terrasse à Meudon au parc de Brimborion.

Ville-d'Avray
RD 985 route de Versailles. Requalification de la route départementale et aménagements cyclables entre la rue du Mont-Alet et la rue du Lac.

Villeneuve-la-Garenne
Parc des Chanteraines, fin de l'aménagement du secteur de La Garenne.

Tous les renseignements sur
www.hauts-de-seine.net/travaux

« Insula Orchestra fera découvrir au plus grand nombre la musique classique »

Quel est l'objectif de l'engagement du Département autour du nouvel ensemble *Insula Orchestra*, dont la subvention de fonctionnement a été signée en assemblée départementale le 30 mars ?
Avec *Insula Orchestra*, Laurence Equilbey, dont le chœur *accentus* - reconnu et célébré dans le monde entier - fête cette année ses vingt ans d'existence, est venue nous proposer un projet à la fois original et fort.
Original car il s'agit ni plus ni moins de créer un orchestre dont les musiciens joueront sur instruments d'époque et qui s'inscrira dans la tradition d'excellence d'*accentus* ; fort car, au travers d'un programme d'activités culturelles dans les collèges et auprès des jeunes notamment, cet orchestre fera découvrir au plus grand nombre de nos concitoyens la musique classique. C'est une expérience unique.

Pourquoi Laurence Equilbey et la musique baroque ?
Laurence Equilbey symbolise une réussite remarquable ; elle est la femme chef d'orchestre française disposant de la plus grande notoriété internationale et son talent est unanimement reconnu. Elle a littéralement révolutionné le chant choral, dynamité les conventions et contribué à populariser largement l'art de la voix.
Quand on sait que notre département ne compte pas moins de 130 chœurs et chorales qui regroupent plus de 7 000 membres, 35 conservatoires et près de 35 000 élèves, on peut supposer que son travail rencontrera une large résonance.

Quelles seront les premières représentations du nouvel orchestre ?
Dès cette année. Trois concerts sont prévus en novembre prochain avec la nouvelle phalange, *Insula Orchestra* et *accentus* qui interpréteront la messe en ut de Mozart. Deux villes ont déjà donné leur accord.
Le troisième concert sera sans doute enregistré par une chaîne de télévision publique et diffusé à Noël. Des pourparlers en ce sens sont en cours. Puis, dès 2013, *Insula Orchestra* déploiera son programme.

Christian Dupuy
Vice-président chargé de la culture, des animations culturelles et du tourisme

Le conseil général est organisateur de festivals comme Chorus ou La Défense Jazz festival, on connaît souvent moins son action de soutien à la musique classique…
Effectivement. Pourtant le conseil général a créé la Maîtrise des Hauts-de-Seine qui regroupe pas moins de 450 enfants et fait office de chœur d'enfants de l'Opéra de Paris, il en outre soutient 32 structures dédiées à la musique dite classique au travers notamment du schéma départemental des enseignements artistiques, organise les concerts Landowski dont la prochaine édition se déroulera du 11 au 13 mai, subventionne l'Opéra en plein air qui verra en 2012 (du 31 mai au 2 juin) les trompettes d'*Aïda* retentir dans le parc de Sceaux… et je pourrais continuer longtemps.
Un mot encore : je proposerai à mes collègues d'ici la fin de l'année d'impliquer le conseil général dans l'opération Demos à hauteur de 100 000 euros par an pendant trois ans. Demos s'adresse aux jeunes des quartiers difficiles exclusivement, ceux qui justement ne maîtrisent pas les codes de la musique classique et n'ont pas les moyens de le faire. Sept groupes de quinze enfants regroupés dans quinze communes différentes, reçoivent un instrument et suivent des cours de haut niveau à raison de quatre heures par semaine avec des musiciens d'orchestre. Pas de solfège mais un apprentissage intensif associant une pédagogie collective fondée directement sur la pratique instrumentale et un suivi éducatif et social très appuyé. Demos a été testé pendant trois ans et a donné des résultats étonnants qui ont permis à des talents insoupçonnés d'éclore. Le conseil général des Hauts-de-Seine est le premier Département de France à suivre « La Cité de la Musique » qui dirige cette opération.

Où en est le projet de Cité musicale sur l'île Seguin ?
Trois groupements d'entreprises sont candidats pour ce magnifique projet. Le dialogue compétitif est lancé : c'est une procédure juridique longue et complexe qui va durer un an.

Lire aussi notre article en page 10.

Plus d'informations sur
vallee-culture.hauts-de-seine.net

1,7 M€
C'est le budget alloué à la culture en 2012.
Depuis de nombreuses années, le Département soutient la création et la diffusion de la musique classique dans les Hauts-de-Seine.

Classique pour tous

Le conseil général soutient la création d'un nouvel orchestre « à vocation internationale ». Il sera dirigé par Laurence Equilbey, fondatrice d'*Accentus*.
Initiatrice et créatrice de projets alliant la musique et les arts plastiques, le classique à la musique électro, ouverte à la création contemporaine comme aux répertoires oubliés, Laurence Equilbey s'est affirmée comme l'une des personnalités les plus complètes du paysage musical actuel. Ce nouvel ensemble sera composé de musiciens confirmés et de jeunes talents. Le Département accompagne ce projet par une subvention d'un montant de 330 000 €, également destinée au développement d'actions culturelles qui irrigueront l'ensemble du département des Hauts-de-Seine. Jeunes, familles, scolaires, retraités, bénéficieront de moments musicaux privilégiés autour de programmes de concerts exceptionnels. Pour Patrick Devedjian, *« il s'agit, une nouvelle fois pour le conseil général, de concilier l'excellence et le populaire »*.

Demos, la musique classique dans les quartiers
Une ambition confirmée par le soutien à l'orchestre Demos. Il s'agit d'un projet d'apprentissage musical par la pratique collective, destiné à des jeunes de 7 à 14 ans habitant dans des quartiers relevant de la politique de la ville. Il implique de nombreux musiciens, des pédagogues ainsi que des professionnels du secteur social. Avec le projet Orchestre des jeunes Demos, chaque enfant dispose d'un instrument de musique, suit quatre heures de cours par semaine, hors temps scolaire dans la structure sociale du quartier qu'il a l'habitude de fréquenter et bénéficie d'un enseignement de haut niveau dispensé notamment par des musiciens de l'Orchestre de Paris et de l'orchestre symphonique Divertimento. Le ministère de la Culture a chargé la Cité de la musique d'initier une nouvelle phase de ce programme à partir de septembre 2012.
Dans les Hauts-de-Seine, le conseil général soutiendra Demos à hauteur de 100 000 euros. Sept communes participeront au projet, à charge pour elles d'apporter une contribution de 4000 euros. 105 enfants au total seront concernés.

Laurence Equilbey

Landowski : concerts classiques aquatiques

Du 11 au 13 mai, le conseil général organise la 6e édition des concerts Landowski sur le thème de l'eau avec l'orchestre Les Siècles à la Cité de l'eau à Colombes, le quatuor Debussy qui se produira sur une péniche à quai à Rueil-sur-Seine (Rueil-Malmaison) et la pianiste Claire-Marie Leguay pour le concert de clôture dans le bassin du parc du Domaine de Sceaux. Les concerts Landowski proposent des spectacles de musique classique interprétés par des ensembles professionnels, en développant des liens avec des élèves des conservatoires des Hauts-de-Seine, l'occasion de dénicher de nouveaux talents alto-séquanais : les élèves de conservatoires pourront assister aux répétitions, participer à des *master-classes* ou encore jouer en première partie d'un concert. En 2011, 600 spectateurs ont assisté à trois concerts gratuits (sur réservation), programmés dans des lieux insolites, permettant de mettre en lumière le patrimoine départemental (haras de Jardy, Cité de la céramique de Sèvres et parc de l'île Saint-Germain).

Plus d'informations :
concerts-landowski@cg92.fr, au 01 41 91 26 79 ou sur vallee-culture.hauts-de-seine.net

Nuit des musées le 19 mai

En 2011, Les Petites Nuits de Sceaux ont été créées au Musée de l'Île-de-France, en référence aux Grandes Nuits organisées par la duchesse du Maine. Prochaine date à retenir, le 19 mai avec la reconduction d'un grand bal à la française, gratuit, dans le cadre de la Nuit européenne des musées. La compagnie Fantaisies Baroques proposera au public un voyage chorégraphique, de la Renaissance au Siècle des Lumières, ou l'histoire du bal de 1600 à 1715, dans l'Orangerie du domaine. Toutes les informations sur domaine-de-sceaux.hauts-de-seine.net/ et culture.hauts-de-seine.net/

Jazz à La Défense

Du 23 juin au 1er juillet, La Défense Jazz festival signe l'ouverture de la saison des festivals de jazz de l'été. Organisé par le conseil général sur le parvis de La Défense, il a lieu en plein air, le midi en semaine, et en soirée le week-end. Le festival propose une approche généreuse du jazz ouverte à tous les styles : blues, électro-jazz, soul, hip hop, jazz rock, afro-beat, musiques du monde, folk, etc. Au rendez-vous cette année : Charles Bradley, Asaf Avidan, Orchestra Poly-Rythmo de Cotonou, Grégory Porter, Mc Coy Tyner, Cody Chesnutt et, très attentu, De La Soul big band.
L'autre volet du festival est le concours national de jazz de La Défense. Sur une centaine de candidats issus de toute la France, dix artistes se produiront sur la même scène que les têtes d'affiche. Plusieurs prix seront octroyés pour une valeur globale de 10 000 €. Plus d'informations sur les concerts, les artistes sur vallee-culture.hauts-de-seine.net

130 ans, c'est l'âge du Racing Club de France dont est issu le Racing Métro 92, club de rugby des Hauts-de-Seine soutenu par le conseil général. À la fin de la saison, les Ciel et Blanc quitteront La Croix-de-Berny à Antony pour installer leur centre d'entraînement au Plessis-Robinson. Autre projet : l'Arena 92, futur stade du Racing dont la livraison est prévue pour 2014.

Pass Hauts-de-Seine en ligne

Depuis 2011, le Pass est entièrement dématérialisé et accessible sur internet. De la demande d'inscription à la gestion du porte-monnaie électronique, en passant par l'autorisation parentale, tout se fait sur pass.hauts-de-seine.net. Le formulaire sera accessible dès le 1er juin. Nouveauté 2012 : les jeunes âgés de 12 à 16 ans, accueillis dans les établissements spécialisés, notamment les instituts médico-éducatifs (IME) bénéficieront du P@ass Hauts-de-Seine. Une quarantaine de structures est concernée dans le département.
Grâce à ce dispositif, les collégiens disposent d'un crédit de 70 € pour leurs activités culturelles et sportives dans les organismes partenaires. Cette plateforme personnelle de type « mon compte » permet : de gérer ses informations (adresse, mail, mot de passe...), de confirmer l'inscription de son enfant via une autorisation parentale validée par une signature électronique, de générer ses tickets électroniques avec la somme souhaitée.

La caserne Sully accueillera les Archives

Le président du conseil général, Patrick Devedjian, et Éric Berdoati, député-maire de Saint-Cloud, ont présenté, le 5 avril, le projet de mise en valeur du site de la caserne Sully. Ce terrain de près de deux hectares, jouxtant le domaine national de Saint-Cloud sans en faire partie, appartient au ministère de la Défense. Un protocole de cinq ans a donc été signé avec l'État afin de fixer les objectifs de cette revalorisation.
Premier projet, le plus abouti : l'installation des Archives Départementales dans le bâtiment Charles X. En effet, *« à Nanterre, le conseil général a un vrai problème*, a expliqué Patrick Devedjian. *L'actuel bâtiment de 4870 m² est mal adapté aux fonctions d'archivage et d'expositions de nos collections. »* Le Département a besoin de 10 700 m² dans un premier temps et, à terme, de 15 500 m². Il devrait donc acheter à l'État, d'ici la fin de l'année, une partie du foncier du site de Saint-Cloud : la partie nord de la parcelle comprenant le bâtiment Charles X, soit 5200 m² pour 6,5 millions d'euros. *« des Archives départementales à cet emplacement permettra de donner une vocation patrimoniale à l'entrée du Domaine national de Saint-Cloud*, a souligné Patrick Devedjian. *Elle s'inscrira dans le projet de Vallée de la culture développé par le Département ».*
Autre objectif important évoqué dans le protocole : l'amélioration de l'accessibilité du site notamment pour les piétons et les deux-roues. *« Cette partie de Saint-Cloud doit être reliée au reste de la ville, ne serait-ce que pour accueillir du public, ce qui n'était jusqu'à présent pas le cas »*, a confirmé Éric Berdoati.
Le ou les projets concernant les 13 000 autres mètres carrés de la parcelle, qui restent propriété de l'État, n'ont pas encore été définis. *« La Ville serait favorable à l'installation d'activités tertiaires*, a affirmé Éric Berdoati, *comme un espace dédié aux conférences et aux séminaires qui fait cruellement défaut dans cette partie des Hauts-de-Seine. »*

« Forme publique » à La Défense

À découvrir jusqu'au 31 décembre sur le parvis de La Défense.

La première biennale du mobilier urbain s'est installée sur le parvis de La Défense sous le nom de « Forme publique ». Totalement inédite, elle propose de faire tester par les usagers des prototypes de mobilier urbain spécialement dessinés par de jeunes créateurs pour le site. Le concours avait été lancé par Defacto, l'établissement public de gestion, d'animation et de promotion de La Défense, en décembre 2010. Les œuvres d'art devaient répondre aux usages suivants : déjeuner, attendre/s'abriter, travailler/se cultiver, poser/se reposer. Huit prototypes ayant remporté l'appel à projets sont donc à découvrir jusqu'au 31 décembre, sur l'esplanade. Parmi ces œuvres, on trouve par exemple des arbres artificiels avec balançoire, un hamac géant pour terrain de football, ou encore de petites dunes en bois pour déjeuner...

Le conseil général recrute

Mettez vos compétences au service de grands projets

Un ingénieur chargé de prévention hygiène et sécurité du travail

Vous serez le conseiller technique du directeur général adjoint et de façon générale des responsables hiérarchiques du Pôle Solidarités en matière de prévention des risques liés au poste de travail des agents.

PROFIL : bonne connaissance de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité au travail (expérience dans la fonction publique appréciée) ; maîtrise de la technique d'analyse des risques ; sens de la pédagogie et de la diplomatie ; force de proposition en matière d'hygiène et sécurité du travail ; titulaire du permis B (déplacements à prévoir dans le Département des Hauts-de-Seine).

Réf : 79 SR.MR.11.413 - Poste basé à Nanterre

Un chargé d'opérations

Sous l'autorité du chef d'unité travaux neufs, vous assurerez le pilotage des projets qui vous sont confiés : conception/réalisation d'ouvrages d'assainissement et de gestion des eaux pluviales, amélioration d'ouvrages existants, métrologie... Vous serez le garant de la qualité technique de l'exécution des opérations, du respect de leur budget et de leurs délais.

PROFIL : expérience de cinq ans minimum dans un poste équivalent ; solides connaissances techniques dans les domaines du génie civil et de l'assainissement ; connaissances dans les domaines de la métrologie et des équipements; maîtrise des procédures liées à la passation des marchés publics ; connaissance appréciée dans le domaine du dessin industriel et de l'utilisation de l'outil DAO, particulièrement Autocad.

Réf : 79 HB.AM.12.45 - Poste basé à Nanterre

Un chef de service valorisation du territoire

Vous produirez des analyses économiques et territoriales des Hauts-de-Seine et de l'Île-de-France permettant d'éclairer la prise de décision publique. Vous proposerez un éclairage économique ciblé pour les entreprises qui souhaitent s'implanter dans les Hauts-de-Seine.

PROFIL : expérience d'encadrement ; maîtrise des bases de données et des outils statistiques et cartographiques ; capacité d'analyse et de synthèse ; qualités rédactionnelles ; maîtrise des outils informatiques ; anglais courant.

Réf : 79 SR.SB.11.457 - Poste basé à Nanterre

Un médecin coordonnateur

Médecin coordonnateur à domicile et en établissement, vous participerez à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique départementale en faveur des personnes âgées.

PROFIL : titulaire du diplôme d'État de docteur en médecine et inscrit à l'Ordre des médecins ; expérience et formation en gériatrie et gérontologie ; connaissance des dispositifs légaux sur l'aide sociale aux personnes âgées ; permis de conduire souhaité ; aptitude au travail en équipe.

Réf : 79 SR.MR.11.417 - Poste basé à Nanterre

Un chef de service pilotage budget et marchés publics

Vous élaborez le budget nécessaire à la mise en œuvre de la stratégie Systèmes d'informations et en assurez le suivi d'exécution. Vous mettez à la disposition du comité de direction les indicateurs et les tableaux de bord nécessaires au pilotage de l'activité. Vous êtes en charge du contrôle de gestion, suivez la rentabilité des investissements, évaluez la politique d'achats et serez garant du respect de la mise en application du code des marchés publics.

PROFIL : formation supérieure type DESCF ou équivalent ; expérience confirmée en contrôle de gestion ; connaissance des marchés publics et de l'univers du système d'information appréciée ; connaissance de l'outil de gestion Grand Angle appréciée.

Réf : 79 SR.SB.11.286 - Poste basé à Nanterre

Adresser votre candidature et votre curriculum vitae
par courriel : recrut@cg92.fr ou par courrier : Monsieur le Président du Conseil général - Hôtel du Département - Département Ressources Humaines et Modernisation Service Emploi-Effectifs - 2/16 bd Soufflot - 92015 Nanterre cedex. Indiquer la référence afférente au poste.
Vous retrouvez le contenu détaillé de toutes nos offres d'emploi sur www.hauts-de-seine.net

La Lettre bleue est publiée par la direction de la communication du conseil général des Hauts-de-Seine.
Directeur de la publication : Marie-Célie Guillaume - **Directeur de la communication** : Muriel Hoyaux
Rédaction : Virginie Rapin - **Mise en page** : Khadija Abid
Crédits photos : CG92 / Service Photo ou DR - **Diffusion** : Annie Poirier (comdiffusion@cg92.fr)
www.hauts-de-seine.net
Dépôt légal : Juillet 2008 - ISSN : 1964-9304 - Imprimé sur papier recyclé

Vous souhaitez vous abonner gratuitement à *La Lettre bleue*, écrivez à Annie Poirier
Courriel : comdiffusion@cg92.fr
Tél. : 01 41 37 10 88